

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DISCOURS DE

Son Excellence Abdelaziz BOUTEFLIKA

**PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

DEVANT LA DEUXIEME

CONFERENCE AU SOMMET DU SUD

(GROUPE DES 77 + CHINE)

Doha, 15 juin 2005

**Majestés, Altesses,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,
Honorable assistance,**

Mes premiers mots, c'est mon plaisir, seront pour mon frère et ami, Son Altesse Cheikh Hamad Ben Khalifa Al Tani, Emir de l'Etat de Qatar, que je remercie vivement pour l'exceptionnelle qualité de l'accueil qui nous est réservé, ainsi que pour les marques d'amitié et de considération dont nous faisons tous l'objet depuis notre arrivée à Doha. Sous la haute conduite de Cheikh Hamad, Qatar s'est admirablement projeté dans la modernité en demeurant fidèle à son authenticité et à ses valeurs civilisationnelles.

Je n'entends nullement sacrifier à un rituel protocolaire ni obéir à une tradition diplomatique en ajoutant que Cheikh Hamad, son gouvernement et son peuple nous ont toujours accoutumés à une belle hospitalité en ce pays « purifié par l'âme des hommes sincères », en cette terre de pionniers qui, « s'ils peuvent se faire colombes en temps de paix, en guerriers ils se muent à l'heure du sacrifice ».

A mon ami respecté, au Cheikh de la noblesse du cœur et de l'esprit, j'ai plaisir à exprimer nos remerciements pour les excellentes dispositions qu'il a su prendre pour donner à notre rencontre un caractère qui assurément fera date et lui offrir un rendez-vous majeur et historique avec le succès.

**Majestés, Altesses,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Il y a quarante et un ans, jour pour jour, la Déclaration des soixante-dix-sept pays en développement était adoptée à Genève à l'issue de la première session de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement. Cet acte marquait la naissance d'un cadre de solidarité regroupant des pays dont la grande majorité venaient de s'affranchir du joug colonial, et qui étaient unis par une aspiration commune à recouvrer leur pleine souveraineté sur leurs ressources nationales et accéder au progrès économique et social.

La création de la CNUCED et l'émergence du groupe des 77 ont été favorisées par la proclamation solennelle par l'Assemblée Générale des Nations Unies de la décennie soixante, Décennie des Nations Unies pour le Développement. L'unanimité s'était faite alors autour de l'engagement des pays développés à consacrer 1 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement.

Les flux de financement du développement au profit des pays en voie de développement avaient atteint, en 1961, 0,87 % du produit national brut des pays développés, pour décliner à 0,62 % en 1966 et ne plus se situer aujourd'hui que légèrement au-dessus de 0,20 %.

Pour compléter ces quelques données historiques, je voudrais rappeler que c'est en octobre 1967 que le groupe des 77 s'est réuni pour la première fois à un niveau ministériel en Algérie où il a adopté la Charte d'Alger qui représente sa première plate-forme globale d'action.

Ayant eu le privilège de présider cette réunion, puis de présenter la Charte d'Alger à l'Assemblée Générale ainsi qu'au Secrétaire Général des Nations Unies, je crois pouvoir dire qu'aujourd'hui les principes fondateurs de notre groupe et les objectifs qu'il s'était fixés demeurent plus que jamais d'actualité malgré les changements profonds intervenus sur la scène mondiale.

Le premier Sommet du Sud en avril 2000 à La Havane a donné un nouveau souffle au groupe des 77 par la réaffirmation de ses principes et l'adaptation de notre stratégie et de nos méthodes d'action au nouveau contexte international. Notre présente rencontre instaure une tradition qu'il convient de perpétuer car elle répond à un réel besoin de tirer à chaque étape les leçons de nos expériences, de nos échecs et de nos succès. Nous devons constamment affiner notre stratégie et ajuster notre démarche pour faire de notre groupe une force de proposition, un acteur et un partenaire dans le champ mouvant de la mondialisation.

Monsieur le Président,

Malgré un contexte international particulièrement difficile pour nos pays et les effets d'une mondialisation qui accentue l'avantage des plus forts et l'affaiblissement du multilatéralisme, nous avons fait, au cours de ces dernières années, des efforts considérables pour parvenir au traitement des grandes questions qui freinent notre développement et menacent notre stabilité.

L'adoption de la Déclaration du Millénaire et les résultats des grandes conférences mondiales qui ont suivi, notamment le Sommet de Monterrey sur le financement du développement et le Sommet de Johannesburg sur le développement durable annonçaient pourtant une prise de conscience de l'impératif de faire de la mondialisation une démarche positive pour tous les peuples.

Mais nos partenaires du Nord n'ont malheureusement pas honoré une grande partie de leurs engagements, régulièrement annoncés à l'occasion des grands Forums, puis aussi régulièrement oubliés dans une mesure, certes différente selon les pays et les conjonctures, mais dans une mesure qui reste trop large dans tous les cas.

Il en est ainsi de l'aide publique au développement, de la question lancinante de la dette, sans oublier les questions récurrentes telles que l'ouverture des marchés et l'amélioration des termes de l'échange ; il en est ainsi également de la remise en cause des maigres avantages comparatifs dont nous disposons à travers nos ressources humaines et nos ressources naturelles et ce, au nom d'une mondialisation qui aggrave les injustices et qui porte les germes d'une grande fracture civilisationnelle.

Malgré cela, nous devons continuer à faire face avec nos moyens aux attentes, voire aux critiques qui nous sont adressées quant à la qualité de nos systèmes de gouvernance et à notre aptitude à mieux utiliser nos propres ressources.

Nous reconnaissons que la démocratie constitue désormais le levain du développement économique et social et que la transparence de notre gestion constitue pour nous un objectif majeur. Cependant, la participation de nos sociétés à ce combat pour la dignité et le développement reste encore insuffisante bien que des évolutions encourageantes soient aujourd'hui nettement perceptibles.

Nul ne peut ignorer ni minimiser les efforts développés dans ce sens en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Il suffit pour se rendre compte de leur importance de se référer aux objectifs du NEPAD en Afrique. De plus, les pays africains se sont dotés d'un mécanisme d'auto-évaluation volontaire qui est entré dans sa phase active et qui commence à donner des résultats, confirmant le bien-fondé et l'efficacité de cette expérience originale.

Il est bien clair que nous ne pouvons pas transplanter chez nous et immédiatement des systèmes politiques qui ont fait leur preuve dans des pays qui ne les ont maîtrisés qu'au terme d'évolutions historiques souvent très longues et accompagnées de tensions et de désordres sociaux. D'autre part, nous ne voulons pas non plus renier nos valeurs et notre personnalité propre.

Nos populations sont très souvent très jeunes et constituent un vecteur sensible à la diffusion des comportements nouveaux. C'est au niveau de l'appareil de formation et d'éducation que les valeurs démocratiques doivent être inculquées. Le mouvement de réformes se renforce dans nos pays pour préparer les hommes et les femmes de demain, dans le respect de leurs valeurs et de leur patrimoine, à s'ouvrir pleinement aux connaissances et aux technologies nouvelles et à se faire mieux connaître et à mieux connaître autrui.

Monsieur le Président,

L'érosion du consensus international sur le développement durable est aussi préoccupante qu'injustifiée.

C'est ainsi que les pandémies et la pauvreté, voire la marginalisation s'aggravent, se nourrissant mutuellement et que, de plus en plus d'êtres humains sont encore menacés dans leur vie sans que nous ayons pu apporter de solution à leurs problèmes.

De graves désordres financiers ont secoué nombre de pays au cours de la deuxième moitié de la décennie 90. Ils ont mis en évidence les limites de la dérégulation systématique tout autant que la fragilité du système monétaire et financier international dont l'architecture, le rôle et le mode de fonctionnement doivent, aujourd'hui plus que jamais, faire l'objet d'une nouvelle réflexion à même de leur permettre de contribuer au développement sur une base soutenue et effective.

Le cycle de Doha de négociations commerciales multilatérales a longtemps piétiné, butant sur des questions essentielles pour la matérialisation de l'engagement pris de faire du développement le thème central de ces négociations.

Cette situation est amplifiée par l'affaiblissement du rôle des Nations Unies dans les questions économiques et par la tendance à faire de l'institution internationale une simple caisse de résonance de frustrations économiques et sociales sans aboutissement concret.

Il nous revient donc de nous préparer soigneusement à l'examen du rapport du Secrétaire Général de l'ONU « Un monde plus sûr : notre affaire à tous ». Nous devons plaider pour un élargissement effectif du concept de sécurité collective aux problèmes économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Nous ne pensons pas que les autres préoccupations, pour légitimes, compréhensibles et nécessaires qu'elles soient, pourront être traitées efficacement si la problématique du développement ne reçoit pas un traitement prioritaire.

L'ONU a certainement besoin d'une réforme sérieuse qui précise ses missions dans le monde d'aujourd'hui et qui lui assure un fonctionnement fondé sur des règles démocratiques et d'efficacité. Notre groupe a intérêt à s'impliquer dans les débats actuels sur ce sujet en veillant plus que jamais à préserver son unité malgré des divergences d'intérêts et d'aspirations prévisibles mais non inévitables.

Monsieur le Président,

Comme nous l'avons constaté à La Havane, il est de la plus haute importance pour nos pays de développer et d'encourager les échanges Sud-Sud dans tous les domaines. Ces échanges ont connu une croissance qualitative et quantitative au cours des quatre dernières années, tant sur le plan commercial que sur celui des investissements.

C'est un motif de satisfaction pour nous tous même si, en l'absence d'un mécanisme spécifique d'évaluation, cette coopération reste encore fondée sur des actions isolées et sans lien entre elles plutôt que le résultat de la mise en œuvre d'une politique programmée et cohérente.

Malgré ses atouts et ses avantages comparatifs, en termes de potentialités économiques, de ressources naturelles tout autant que du formidable gisement que constituent ses ressources humaines, le monde en développement n'arrive pas encore, à l'exception d'un nombre réduit de pays, à conférer à la coopération Sud Sud la dimension stratégique nécessaire pour lui permettre de devenir l'un des principaux moteurs de la croissance économique mondiale.

Un progrès certain dans cette voie pourra être réalisé grâce à l'effort de recomposition de nos forces, qui est poursuivi activement, notamment à travers la Déclaration sur le Partenariat afro-asiatique, adoptée lors du Sommet de Djakarta en avril dernier, ainsi que la plate-forme pour la coopération entre les pays arabes et

ceux d'Amérique du Sud définie à Brasilia par les Chefs d'Etat des deux régions. La relance de l'intégration africaine à travers l'Union Africaine et le NEPAD est également un facteur encourageant dans ce sens.

Il ne fait pas de doute que la coopération entre nos pays pourrait être plus active, plus imaginative et plus efficace.

L'Algérie en a fait l'expérience puisque, depuis le Sommet de La Havane en 2000, elle a accueilli plusieurs investisseurs des pays du Sud et notamment la Chine, l'Inde et de pays africains, arabes et latino-américains.

Notre sidérurgie est aujourd'hui intégrée à un groupe indien, de même que le développement de notre réseau téléphonique mobile a été confié à des groupes arabes. C'est là un progrès que je suis heureux de mentionner, tout en étant persuadé que cette même tendance à promouvoir la coopération Sud-Sud se manifeste dans de nombreux autres pays du Sud. Il est fort souhaitable que de telles initiatives se renforcent sur une base de réciprocité pour donner tout son sens à une coopération véritable et qui n'a rien à voir avec l'aide que les plus nantis d'entre nous apportent traditionnellement aux plus pauvres.

Nous ne considérons pas la coopération Sud-Sud comme une alternative à la coopération Nord-Sud, mais comme un moyen de valoriser au mieux nos complémentarités, ce qui induira nécessairement un renforcement de notre poids collectif sur la scène internationale et de notre pouvoir de négociation dans les questions économiques mondiales.

Monsieur le Président,

Notre solidarité et la sagesse de nos résolutions seront bientôt mises à l'épreuve dans les échéances qui nous attendent très prochainement. Qu'il s'agisse des problèmes qui concernent notre sécurité et notre développement ou des problèmes internationaux, il est plus que jamais indispensable pour nous de renforcer notre unité et de clarifier nos positions si nous voulons faire face à la mondialisation et garantir l'avenir de nos peuples.

En renforçant notre coordination et notre capacité d'action collective, nous contribuerons à une répartition plus juste, plus équitable des responsabilités et des contraintes qui incombent à tous les membres de la communauté internationale.

Je vous remercie.